

Rapport financier de l'année 2021

Comptes consolidés

1. Les revenus

Les revenus ont été de 222 490 euros en 2021 et se répartissent de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------------------------|---------------|
| • Cotisations et dons de personnes physiques | 30 233 euros |
| • Dons de personnes morales | 0 euros |
| • Revenus de contrats d'étude | 169 400 euros |
| • Revenus des activités | 0 euros |
| • Subventions et recettes diverses | 1 931 euros |
| • Produits financiers et exceptionnels | 20 925 euros |

Commentaires

- Les revenus de l'exercice 2021 ne présentent aucune évolution significative par rapport à l'exercice 2020 (222 490 euros contre 209 017 euros en 2020).
- En 2021 nous n'avons bénéficié d'aucun don important pour financer des programmes particuliers. Les cotisations et dons privés ont totalisé 30 233 euros contre 26 960 euros en 2020, soit pour la deuxième année consécutive une légère augmentation par rapport à l'année précédente.
- Les revenus de contrats d'études se sont maintenus : 169 400 euros contre 168 824 euros l'année précédente.

2. Les dépenses

Les dépenses ont été de 245 543 euros (contre 249 133 euros en 2020), et se répartissent de la manière suivante :

- | | |
|------------------------------------------------|---------------|
| • Frais généraux et services divers | 48 355 euros |
| • Sous-traitances et organisation d'évènements | 109 026 euros |
| • Rémunérations | 86 226 euros |
| • Amortissements | 20 euros |
| • Charges financières et exceptionnelles | 1 915 euros |

Commentaires

- Le total des dépenses a très légèrement baissé.
- Les frais généraux et services divers, hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements, ont été en légère baisse (48 355 euros contre 50 876 euros en 2020).
- Les dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements ont sont aussi en légère baisse (109 026 euros contre 115 203 euros en 2020).
- Les rémunérations ont remonté (86 226 euros contre 79 608 euros en 2020) sans être revenues au niveau de 2019 (95 734 euros). L'augmentation en 2021 est entre autres la suite de l'engagement à Bruxelles d'un permanent à mi-temps à début du mois de novembre. Ces dépenses de rémunérations seront en forte augmentation en 2022 du fait de cet engagement et de la fin des aides COVID en France.

3. Le résultat

L'exercice se termine avec un résultat consolidé en mali de 23 188 euros (contre 40 116 euros en 2020). Sans l'interruption d'un contrat qui était acquis, nous aurions été beaucoup plus proche de l'équilibre.

Notre fonds social consolidé, après report de cette perte consolidée, s'élève au montant négatif de 353 085 euros, contre un montant négatif de 329 897 euros au 31 décembre 2020.